

Routes classées à Grande Circulation (RGC)

Les routes classées à grande circulation sont les routes nationales et fixées par décret du 31 mai 2010. Lorsqu'elles intéressent la police de la circulation sur les voies classées à grande circulation, les arrêtés (à l'occasion de travaux, événements,...) du président du conseil départemental ou du maire sont pris après avis du préfet.

Les arrêtés sont pris par le préfet sur l'A84 et l'A13.

79 avis simples ont été émis par le préfet en 2022 et 18 arrêtés ont été pris par le préfet sur le réseau autoroutier.

Ces avis sur RGC sont également donnés pour les projets des périmètres des zones 30, de rencontre et leurs aménagements. Les arrêtés sont ainsi pris par l'autorité détentrice du pouvoir de police de la circulation après consultation des autorités gestionnaires de la voirie concernée et après avis conforme du préfet. De même, les intersections dans lesquelles le passage des véhicules est organisé par une signalisation spéciale ou par des feux de signalisation lumineux, sont désignées par arrêté conjoint du préfet et du président du conseil départemental ou du maire.

Également, les projets de nature à modifier les caractéristiques d'une RGC en affectant les profils en travers, les rayons en plan ou le gabarit ou en prévoyant la mise en place de dispositifs empiétant sur la chaussée doivent être communiqués au préfet.



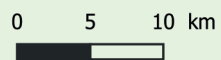
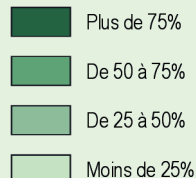
Sources : ©IGN-BD Carto©

Déplacements domicile-travail par intercommunalité en 2019 au sein du Calvados

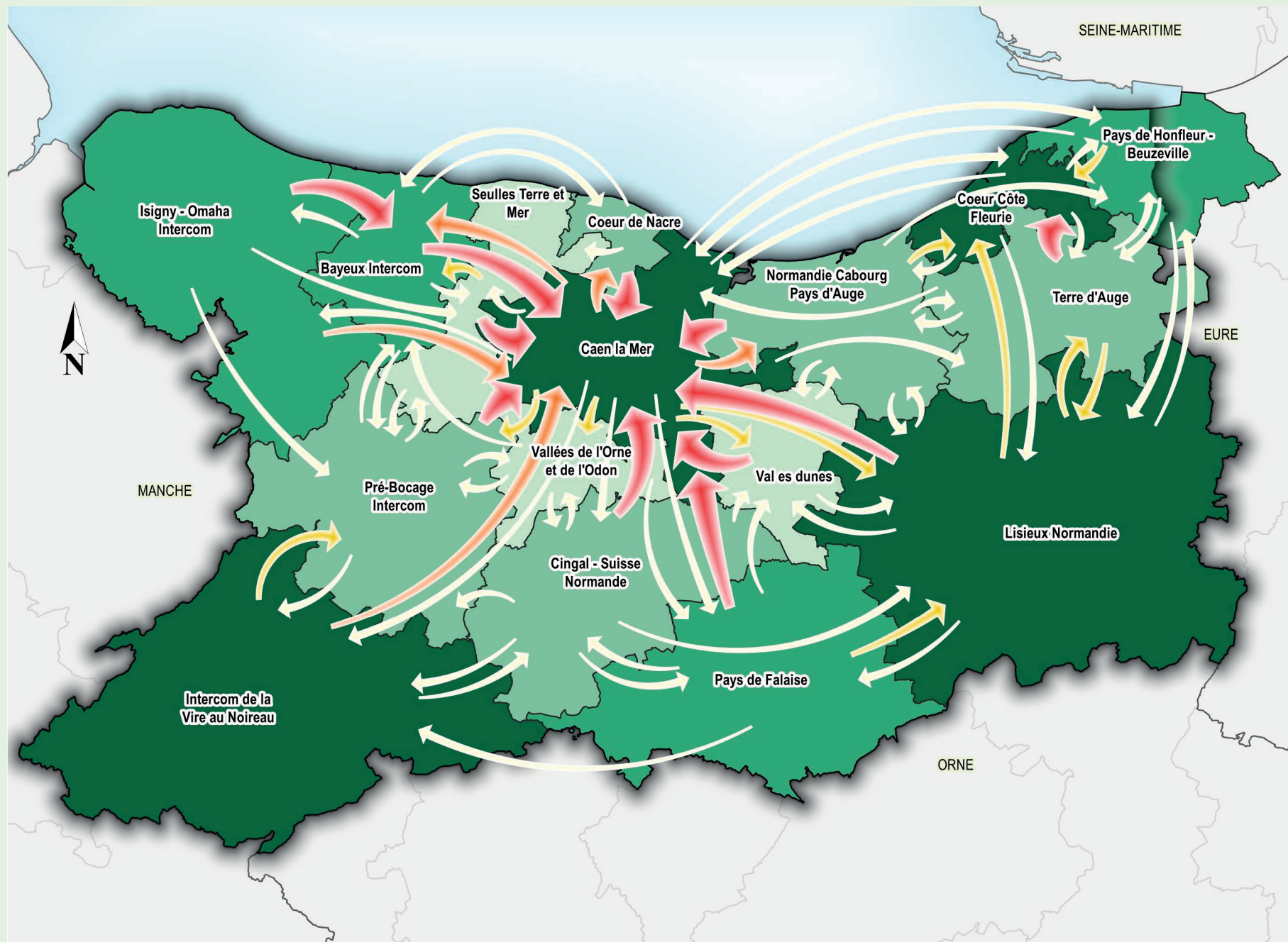
Déplacements quotidiens entre CdC (>100)



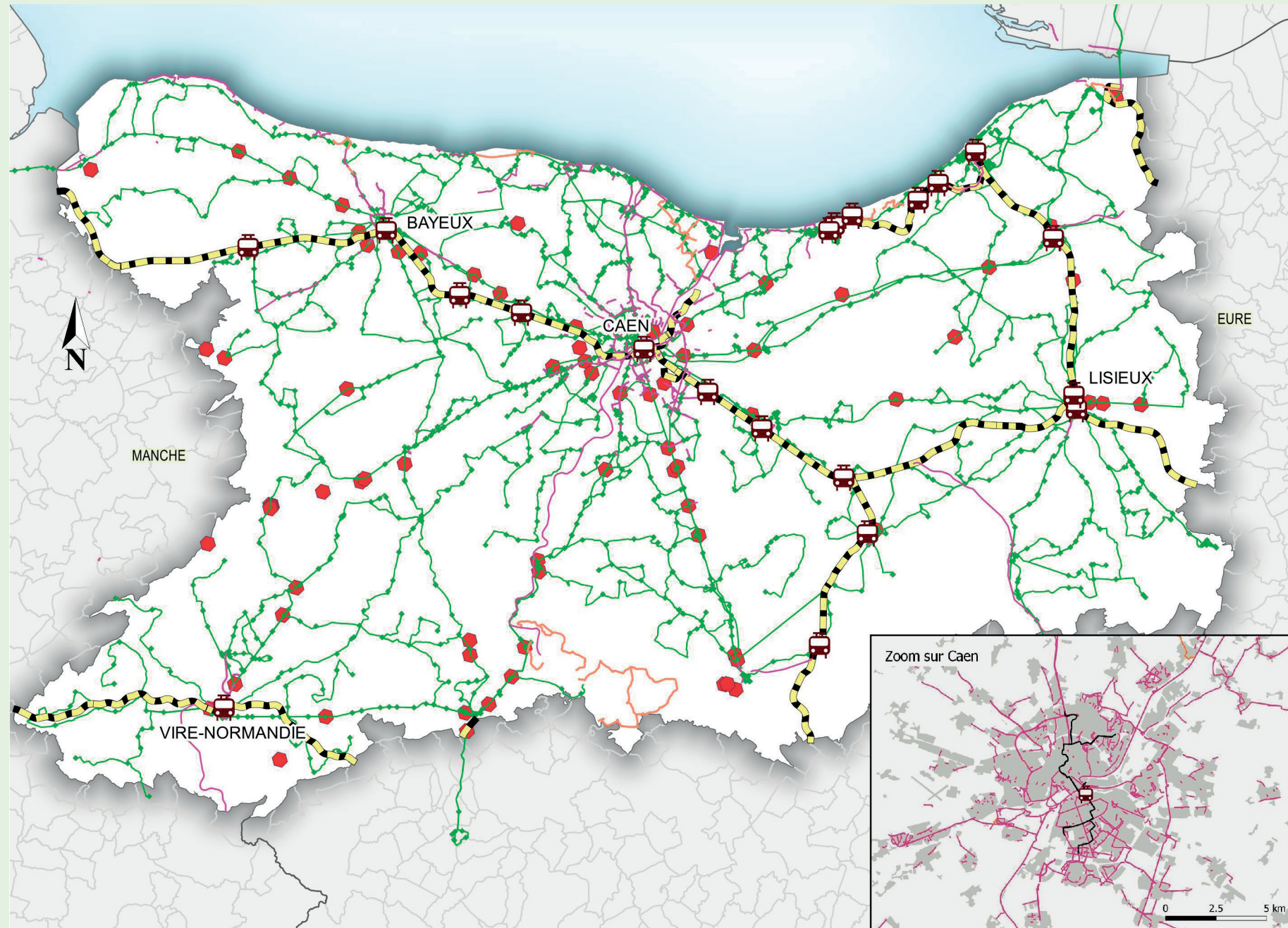
Taux de déplacements quotidiens internes



Sources : ©IGN-BD Carto®
INSEE 2019



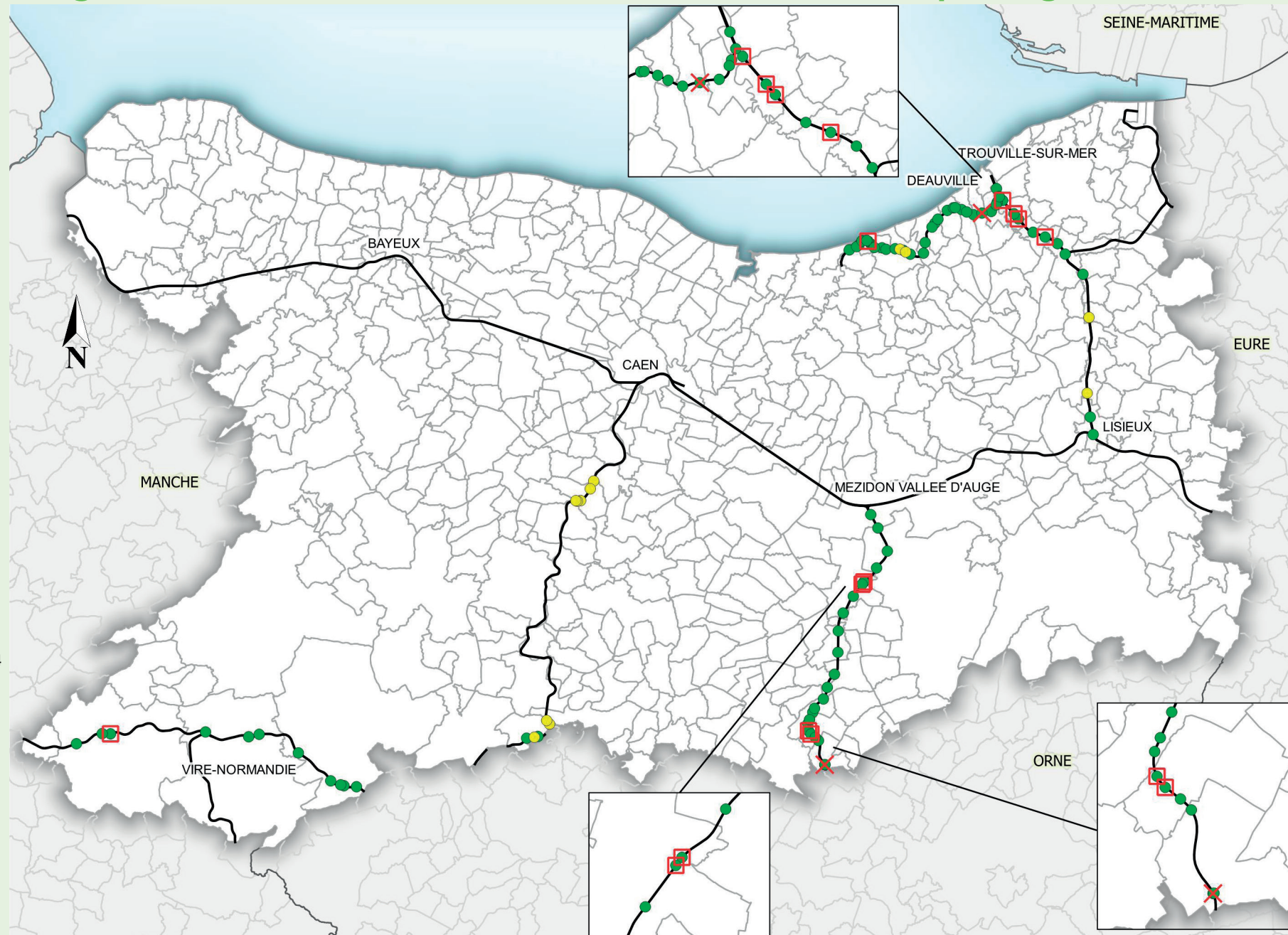
Mobilités alternatives à la voiture



Diagnostic et suivi des actions de sécurisation des passages à niveau

2 diagnostics de sécurité des passages à niveau ont été réalisés en 2022 dans le Calvados sur un embranché de la ligne Le Mans-Mézidon et la ligne Lisieux-Trouville/Deauville.

Au total, depuis 2015, 77 passages à niveau concernés auront été diagnostiqués par SNCF Réseau, les gestionnaires de voirie et les associations Vélorail.



Sources : ©IGN-BD Carto®

Bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le Calvados au 1^{er} janvier 2023

Bornes de recharge (puissance maximale)

- ◆ 100 à 120 Kw [8]
- ◆ 50 à 60 Kw [30]
- ◆ 22 à 24 Kw [264]
- ◆ 7 à 11 Kw [10]

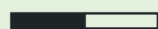
Unités Urbaines (UU) (nbr habitants)

- de 200 000 à 1 999 999
- de 20 000 à 49 999
- de 10 000 à 19 999
- de 5 000 à 9 999
- de 2 000 à 4 999
- Espace rural

Réseau routier

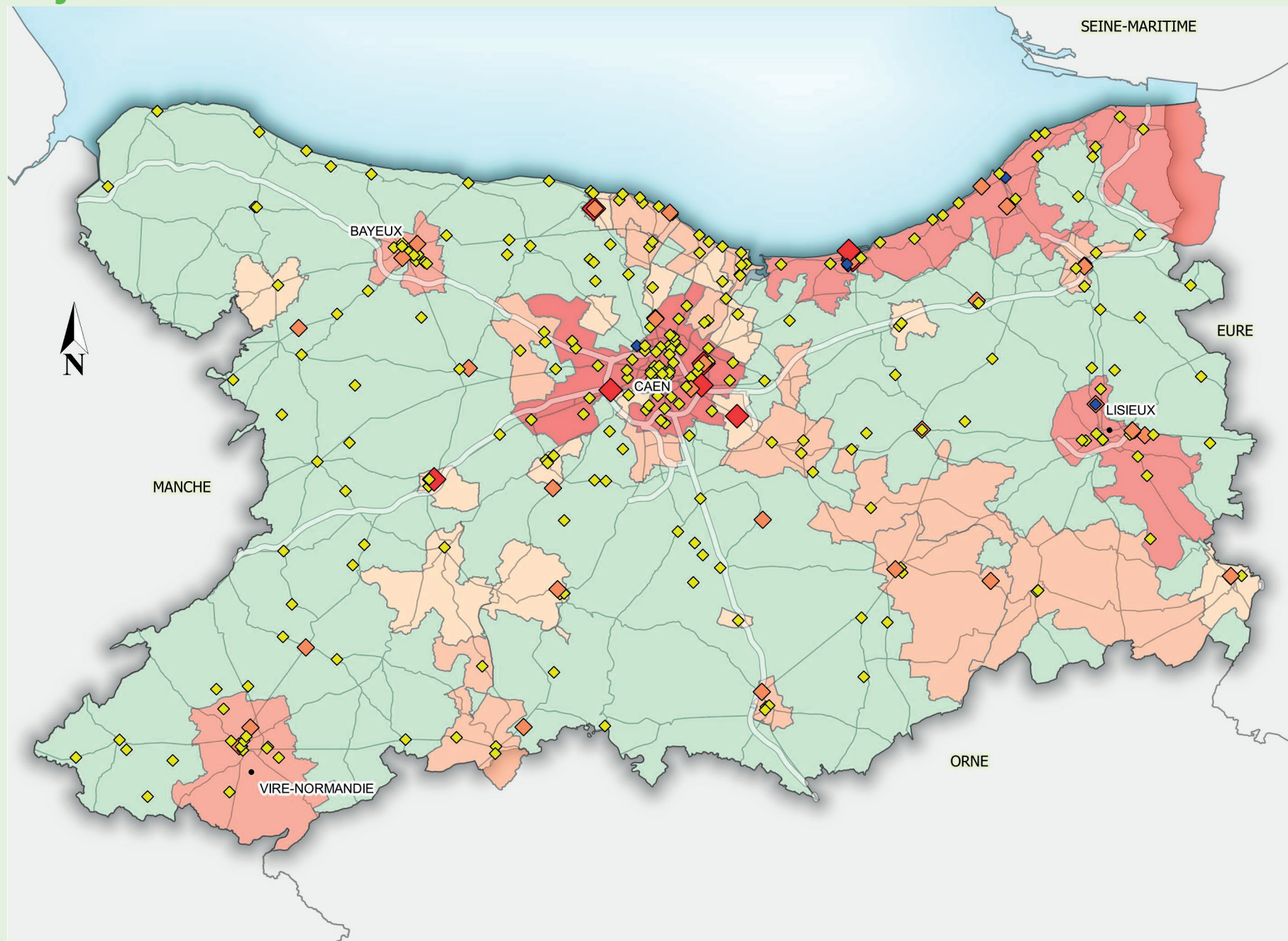
- Type autoroutier
- Liaison principale

0 5 10 km



Sources :

- ©IGN-BD Carto®
- Scan Express Routier IGN
- Open Street Map
- MobiSDEC (Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados)



Pour comprendre l'action des autorités administratives dans le domaine du bruit, il faut rappeler que deux types d'obligations coexistent et se complètent :

- **le droit français** est principalement issu de la loi de 1992 de lutte contre le bruit. Ce texte prévoit la mise en place d'actions de connaissance / préventives, et des actions curatives.
- **le droit d'origine européenne** est issu de la directive n°2002/49/CE. Cette directive a été transposée en droit interne. Elle prévoit également la mise en place d'actions de connaissance / préventives, et des actions curatives.

	Réglementation d'origine française	Réglementation d'origine européenne
Diagnostic et préventif	Classement sonore des infrastructures	Cartes de bruit stratégiques (CBS)
Curatif	Observatoires du bruit et normes acoustiques	Plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Les développements ci-après détaillent le contenu des actions de connaissance / préventives :

Principe d'élaboration du classement sonore des infrastructures de transport terrestres

Le classement des infrastructures s'opère selon les modalités suivantes :

- Identification des infrastructures dont le trafic journalier est supérieur à un seuil défini par décret (route, fer, lignes de transport en commun) ;
- Classement dans une catégorie en fonction du niveau sonore de référence (de 1 à 5) ;
- Détermination des secteurs affectés par bruit de part et d'autre de la voie (de 10 m à 250 m) ;
- Classement par arrêté préfectoral après consultation des communes concernées : l'isolation acoustique devient alors une règle de construction.

Dans le département du Calvados, le classement sonore a été approuvé par arrêté préfectoral du 15 mai 2017. Au total, 306 communes sont concernées dans le département. La DDTM du Calvados a engagé la révision de l'actuel classement sonore, qui devrait se finaliser en 2023.

Classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires



Sources : ©IGN-BD Carto®

Carte du bruit stratégique (CBS)

Niveaux d'exposition au bruit de sources routières et ferroviaires sur 24h

Les cartes de bruit stratégiques (CBS) sont réalisées sur la base des données trafic, de l'évolution de la population et des réseaux et des infrastructures. Elles modélisent les nuisances sonores générées par les infrastructures de transport et évaluent la population touchée.

Les cartes de bruit sont de trois types :

- A : Zones exposées au bruit des Grandes Infrastructures de Transport Terrestre (GITT) selon indicateur Lden (période de 24h) ou Ln (nuit) à partir de 55 dB(A) et par palier de 5 dB(A)
- B : Zones exposées au bruit des GITT selon indicateur Lden (période de 24h) ou Ln (nuit) à partir de 55 dB(A) et par palier de 5 dB(A)
- C : Zones où les valeurs limites sont dépassées en Lden (période de 24h) >68 dB(A) ou en Ln (nuit) >62 dB(A)»

Communes concernées

dB(A) - (décibel pondéré A)

- 55-60
- 60-65
- 65-70
- 70-75
- >75

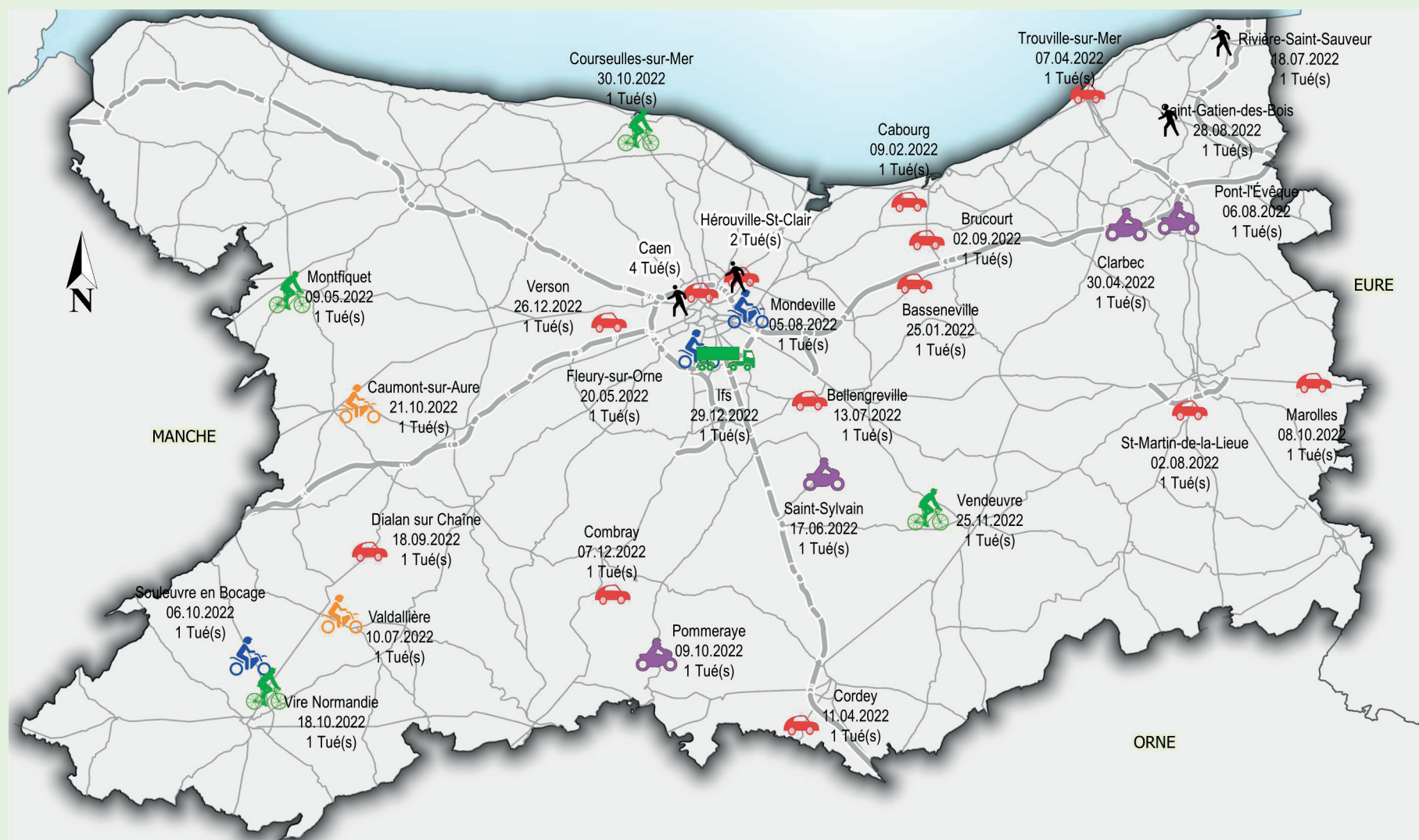
0 5 10 km

Sources : ©IGN-BD Carto®



Les accidents mortels en 2022 dans le Calvados

D'après les résultats quasi-définitifs de 2022, 3 541 personnes sont décédées sur les routes de France, en métropole ou en outre-mer. Ces chiffres sont à un niveau comparable à ceux observés en 2019 (+1,3%), année de référence avant la pandémie. Il n'en est pas de même dans le Calvados, où 33 personnes sont décédées en 2022 sur les routes (+5 par rapport à 2021). Ce chiffre reste inférieur de 13 % à celui de 2019 (38 tués) : dernière année de référence statistique. Cette évolution est cependant à analyser prudemment du fait du développement des modes de mobilité dite douce (vélo, VAE, EDPM) ainsi que de l'augmentation du télétravail.



Indicateurs locaux d'accidentalité	2022 (données provisoires)	2021 (données définitives)	Moyenne 2017-2019 (données définitives)	2022-2021		2022-(Moyenne 2017-2019)	
				écart	%	écart	%
Accidents corporels	478	545	513	-67	-12 %	-35	-7 %
Tués	33	28	40	5	18 %	-7	-17 %
Blessés	621	671	647	-50	-7 %	-26	-4 %

Sources : ©IGN-BD Carto®
TRAXY MI/DSR

Les radars fixes du Calvados en 2022

Le réseau de radars fixes géré par la préfecture du Calvados contribue au respect des vitesses maximales autorisées (VMA) pour la sécurité de chaque usager de la route.

En 2022 les radars fixes du Calvados ont mesuré 104 926 dépassements de la VMA. A titre de comparaison, 89 336 dépassements de vitesse maximale autorisée avaient été mesurés en 2021.

La sécurisation du réseau routier est également assurée sur des emplacements temporaires par des radars « chantiers » pour notamment assurer la sécurité des agents de travaux publics.

En 2022 les radars « chantiers » ont mesuré 31 385 dépassements de la VMA.

Au-delà des emplacements fixes, l'ensemble du réseau routier du Calvados est sécurisé avec les radars embarqués et mobiles qui ont mesuré en 2022, 34 416 dépassements de la VMA.



Radars

Réseau routier

autoroutier

principal

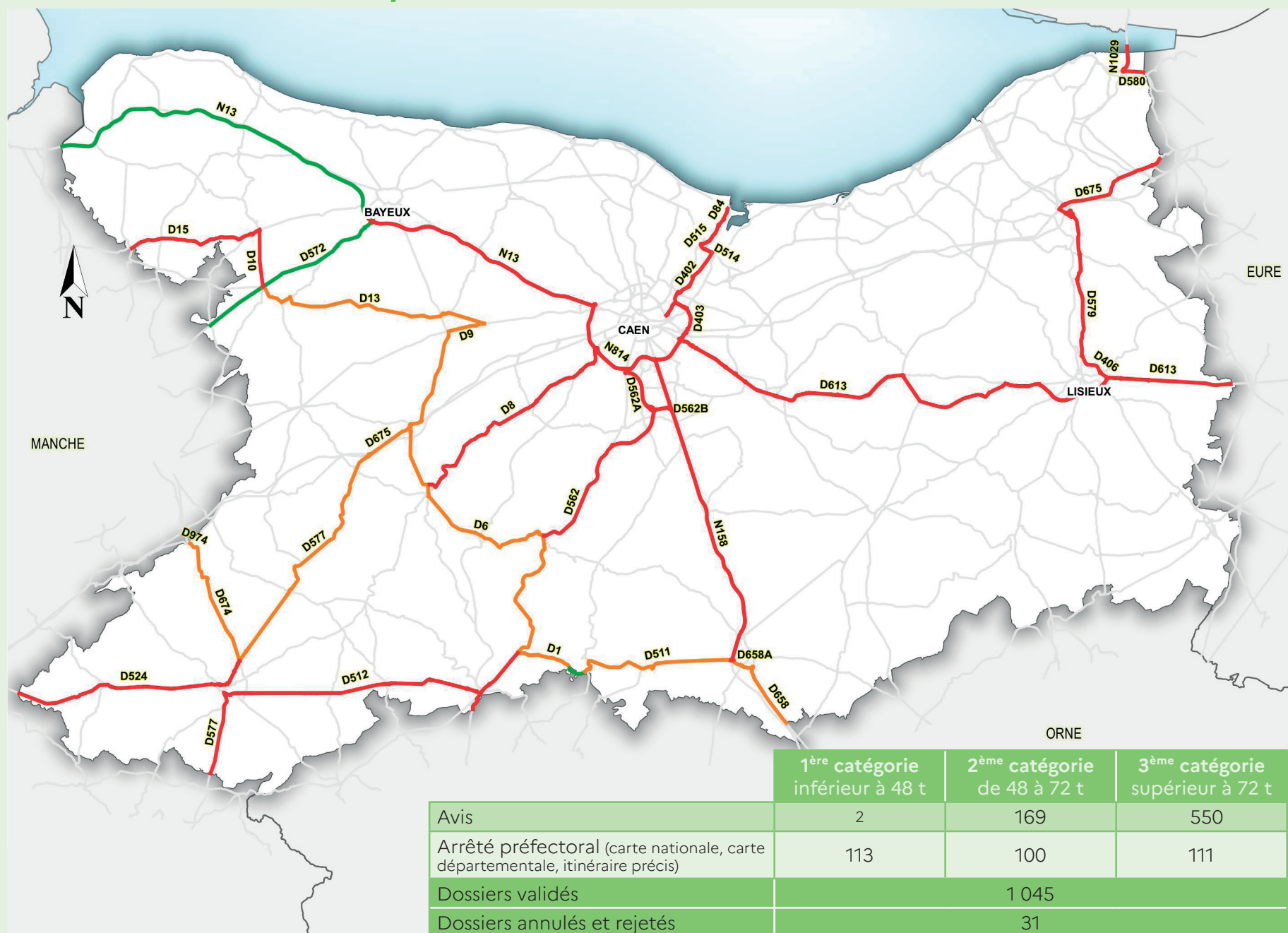
0 5 10 km

Sources : ©IGN-BD Carto®

Réseau National à 72, 94 et 120 tonnes en 2022

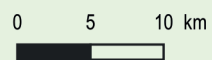
Les 3 réseaux «72 tonnes», «94 tonnes» et «120 tonnes» sont accessibles aux convois exceptionnels qui respectent :

- les prescriptions générales et particulières définies par le gestionnaire d'infrastructure ;
- d'une manière générale un poids maximal à l'essieu inférieur ou égal à 12 tonnes ;
- d'une manière générale un espacement des essieux supérieur ou égal à 1,35 mètres ;
- ponctuellement des caractéristiques inférieures précisées par les gestionnaires sur certains tronçons identifiés.



Convois exceptionnels

- Itinéraires 72 tonnes
- Itinéraires 94 tonnes
- Itinéraires 120 tonnes



Sources : ©IGN-BD Carto®
©IGN-BDTopo®
DDTM14

	1 ^{ère} catégorie inférieur à 48 t	2 ^{ème} catégorie de 48 à 72 t	3 ^{ème} catégorie supérieur à 72 t
Avis	2	169	550
Arrêté préfectoral (carte nationale, carte départementale, itinéraire précis)	113	100	111
Dossiers validés	1 045		
Dossiers annulés et rejetés	31		

L'éducation routière

Chiffres 2022

13 209 places attribuées à l'examen au permis B	61,6 % : taux de réussite du Calvados au permis B en 1 ^{ère} présentation	115 jours délai médian annualisé de passage entre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} présentation
---	--	---

Chiffres 2021

11 682 places attribuées à l'examen au permis B	63,3 % : taux de réussite du Calvados au permis B en 1 ^{ère} présentation	84 jours délai médian annualisé de passage entre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} présentation
---	--	--

Délai médian annualisé : délai d'attente entre la première et la deuxième présentation à l'épreuve B. Les délais excédant un an sont exclus.

Les centres d'examen pratique du permis de conduire :

- permis B : Bayeux, Caen (siège de la DDTM à la Pierre Heuzé), Démouville, Falaise, Lisieux, Pont-l'Évêque, Vire.
- permis moto : Démouville, Bayeux, Lisieux
- permis PL : Démouville

Les centres d'épreuve pratique et le nombre d'examinés en 2022 (permis B) :

Caen (Pierre Heuzé) + Carpiquet	Démouville	Lisieux	Pont-l'Évêque	Vire	Bayeux	Falaise
84 + 14	7 037	1 114	1 040	1 012	2 247	661

1 418 examinés « motos » (A2) et 723 examinés « poids-lourds ».

Centres d'examen d'Epreuve Théorique Générale (ETG)

Cinq opérateurs agréés sont implantés sur le département : La Poste, Dekra, Bureau Veritas, SGS et Pearson View.

Les centres d'examen du code de la route sont situés :

- à Caen, Lisieux, Vire et Bayeux pour La Poste.
- à Maltot, Rots, Trouville sur mer et Falaise pour Dekra.
- à Caen et Ifs pour Bureau Veritas.
- à Caen, Villers Bocage, Dives sur mer, Mondeville, Évrecy et Courseulles sur mer pour SGS.
- à Caen pour Pearson View.

- 117 établissements d'enseignement de la conduite avec un agrément domiciliés dans le Calvados (-11 par rapport à 2021)
- 17 centres d'opérateurs agréés pour l'examen ETG1

Labellisation des écoles de conduite

Une auto-école doit être agréée pour pouvoir exercer.

2 labels :

- depuis le 26 février 2018, un label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » a été mis en place dont le but est de donner des informations claires pour le consommateur et des contreparties aux auto-écoles (formations post permis, formations aux passerelles A2/A, formation permis B96...).
- outre ce label, la nouvelle certification «QUALIOPI» permet d'accéder aux fonds publics et de mutualiser la formation professionnelle continue, notamment par le biais du compte personnel de formation (CPF).

Bilan : au 31/12/2022, sur les 41 auto-écoles labellisées, 22 sont certifiées QUALIOPI.

Plate-forme Rendez-vous-Permis

Depuis le 01 janvier 2023, le dispositif national rendez-vous Permis est déployé dans notre département. C'est la sixième vague de déploiement sur le territoire national.

RdvPermis est un système de réservation nominative des places d'examens de permis de conduire pour toutes les catégories, à destination des candidats qui en font la demande par voie électronique, soit par le biais de leur auto-école, soit via leur propre compte sur le site de réservation.